



GUIDE DU PARTICIPANT AU MOIS DE L'ESS 2019 EN PAYS DE LA LOIRE

Objectifs du Mois de l'ESS

L'événement porte l'ambition de **permettre au grand public de découvrir ou de mieux connaître l'ESS** en participant à une ou plusieurs manifestations organisées en novembre sur tout le territoire ligérien.

Pour les acteurs et partenaires de l'ESS, il s'agit de **communiquer ensemble** sur ce qui fait et ce que fait l'ESS pour qu'elle soit mieux comprise et gagne en visibilité.

La 12^{ème} édition du Mois de l'ESS aura lieu sur l'ensemble du territoire national.

Inscrire une manifestation

Vous pouvez inscrire vos événements dans la programmation si vous êtes une entreprise de l'ESS : association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise commerciale de l'ESS.

Le sujet de votre manifestation peut porter sur votre activité ou sur un des nombreux thèmes transversaux portés par l'ESS : engagement citoyen, coopération, entrepreneuriat collectif, développement durable, utilité sociale, consommation responsable, finance solidaire...

Quel que soit le thème de la manifestation, nous vous conseillons de faire le lien avec l'ESS, dans l'objectif de permettre aux participants de découvrir ou mieux appréhender l'ESS.

Le format de votre manifestation est libre : portes-ouvertes, atelier participatif, spectacle, ciné-débat, conférence, rencontre...

Sachez cependant que les formats participatifs (portes-ouvertes, visites, forums...) ou festifs (repas, jeux, spectacles...) sont les plus attractifs.

L'inscription des manifestations se fait en ligne sur un site dédié. Elle est gratuite mais nécessaire pour figurer dans le programme du Mois de l'ESS 2019 : [par ici !](#)

Engagement réciproques CRESS / organisateurs

La CRESS s'engage à :

- mobiliser les acteurs de l'ESS du territoire pour développer la participation au Mois de l'ESS en région des Pays de la Loire
- assurer la communication et les relations presse sur le Mois de l'ESS à l'échelle régionale
- produire et diffuser des supports de communication sur le Mois de l'ESS (affiches, bandeaux réseaux sociaux...)
- fournir aux organisateurs un kit de communication
- rendre visible l'événement sur le site internet de la CRESS des Pays de la Loire, dans les newsletters dédiées et sur les réseaux sociaux.

L'organisateur s'engage à :

- remplir le formulaire d'inscription le plus clairement possible sur le site du Mois de l'ESS
- afficher le logo du Mois de l'ESS fourni dans le kit de communication sur tous les documents relatifs aux manifestations organisées dans ce cadre (relations presse, invitation, site internet, réseaux sociaux, newsletter...)
- fournir les outils de communication du Mois de l'ESS à ses propres adhérents ou partenaires
- remplir le bilan à l'issue de l'événement et envoyer à la CRESS les éventuelles retombées presse, dans l'objectif de produire un bilan régional.



Éléments de communication

Le **logo du Mois de l'ESS** est à apposer sur toutes les publications papier ou numériques, signature de mail, bannières des réseaux sociaux pour promouvoir le Mois ! **Attention à bien télécharger le nouveau logo édition 2019, l'adresse web présente sur celui de 2018 est obsolète.**

Plusieurs **newsletters dédiées** seront envoyées par la CRESS de fin octobre à fin novembre. Elles reprendront les principaux événements à venir. Inscription sur : www.cress-pdl.org

Les **réseaux sociaux** de la CRESS des Pays de la Loire seront aux couleurs du Mois de l'ESS et permettront de suivre l'événement quotidiennement. N'hésitez pas à publier sur vos propres comptes des nouvelles relatives à vos manifestations passées ou à venir. L'utilisation du hashtag **#MoisESS2019** dans vos messages sur les réseaux sociaux vous permettra de partager les actualités relatives à votre manifestation dans les actualités régionales et nationales du Mois. Si vous identifiez la CRESS dans vos messages (@cress_pdl sur twitter et @cress.pdl sur facebook), nous pourrons relayer vos messages et ainsi les faire paraître dans le fil Twitter présent sur le site du Mois.

Le **site internet national** regroupera tous les événements enregistrés, les manifestations ligériennes pourront être retrouvées facilement grâce à la carte et aux différents filtres de recherche.

Un **kit de communication** sera envoyé à l'ensemble des structures ayant inscrit leur(s) événement(s) sur lemois-ess.cncres.fr. Il comprendra : l'affiche régionale du Mois de l'ESS 2019, le logo du Mois (version 2019 !), les bannières réseaux sociaux.

Vous recevrez une **dotation d'affiches** du Mois de l'ESS la 3^{ème} semaine d'octobre.

Rappel du calendrier pour le Mois et les Prix de l'ESS

- **Juin** - Ouverture des inscriptions pour les manifestations sur le site du Mois de l'ESS : lemois-ess.cncres.fr
- **17 juin** - Ouverture des candidatures pour les Prix ESS : lesprix-ess.cncres.fr
- **15 septembre** - Clôture des candidatures pour les Prix ESS
- **7 novembre** - Remise des Prix ESS au Forum national de l'ESS à Niort | 18 dossiers soumis au vote du public pour le Prix Coup de Coeur
- **30 novembre** - remise du Prix Coup de Coeur lors des Journées de l'économie autrement à Dijon

Retrouvez-nous sur :



@cress.pdl



@cress_pdl



CRESS Pays de la Loire

Contact : Anne LE POCHAT - anne.lepochat@cress-pdl.org